

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS - CŒUR DE DRÔME

Un territoire dynamique s'appuie sur l'activité des entreprises, la création d'emplois et la promotion de l'innovation. La Communauté de Communes œuvre activement pour soutenir la croissance économique locale, en offrant un accompagnement sur mesure aux acteurs économiques. Son action se concrétise à travers diverses initiatives, telles que l'aide à la création d'entreprises, le soutien à l'innovation, l'accès à des aides financières et l'appui au développement de l'immobilier d'entreprise.

OPTIMISATION DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Développement de zones d'activités

La Communauté de Communes développe des zones d'activités pour accompagner le développement des entreprises. Elle aménage, commercialise et gère ces espaces sur des sites stratégiques en Cœur de Drôme, facilitant ainsi l'implantation et la croissance des acteurs économiques du territoire.

Depuis la création de l'intercommunalité, trois nouvelles zones d'activités ont été aménagées sur une surface de 5,5 hectares, venant compléter les cinq parcs existants. Ces aménagements visent à favoriser la création d'emplois, soutenir le développement des entreprises locales et attirer de nouvelles entreprises, tout en respectant les impératifs environnementaux.

La commercialisation de la zone d'activités des Valernes est désormais achevée, et à ce jour, 17 des 23 lots de la ZAC du Pas du Lauzun ont été cédés à des entreprises et 5 sont en cours de transaction, témoignant ainsi de l'attractivité du territoire. Par ailleurs, le projet d'aménagement de la deuxième tranche de la ZAC du Pas du Lauzun a été lancé, visant à accueillir des unités de production artisanales et industrielles.

ZONES D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES

L'Ecoparc du Pas de Lauzun *Aouste-sur-Sye*

Phase 1

20 entreprises et 100 emplois
≈ 2 millions € HT d'investissement

Phase 2

à terme 4 entreprises et 40 emplois
≈ 843 000 € HT d'investissement

Les Valernes - *Crest*

2 entreprises et 60 emplois
≈ 733 000 € HT d'investissement



L'entreprise Méca-tour, spécialisée en maintenance industrielle, mécanique, inox et métallerie, compte une vingtaine de salariés. Sa nouvelle implantation sur la zone d'activités du Pas de Lauzun lui permet de se développer notamment en lui offrant plus d'espace et de meilleures conditions de travail. Entièrement isolé, le bâtiment est également équipé de panneaux solaires.

Des arrêts de bus pour une mobilité durable et économique

La Communauté de Communes, en collaboration avec la Région, a mis en place une expérimentation visant à faciliter les déplacements, améliorer l'accessibilité et promouvoir une mobilité durable. Dans ce cadre, des bus reliant Crest à Aouste-sur-Sye desservent désormais les deux zones d'activités d'Aouste-sur-Sye. Cette initiative repose sur l'utilisation des bus scolaires lors de leurs trajets de retour, lorsqu'ils sont vides. Une belle action pour encourager l'usage des transports publics, répondre aux défis environnementaux et générer des avantages économiques.

Accompagnement à la recherche de locaux

La Communauté de Communes apporte une aide active aux entreprises dans leurs recherches de locaux adaptés à leur expansion. Elle propose également des bâtiments à la location. En 2024, 21 entreprises ont ainsi été accompagnées dans leur installation.

Projets d'aménagement et réhabilitation de sites

Un soutien spécifique a été mis en place, grâce à une aide à l'immobilier d'entreprise en partenariat avec le Conseil Départemental. Ce dispositif permet de mobiliser annuellement près de 80 000€ pour soutenir les entreprises créatrices d'emplois qui investissent sur le territoire.

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Chaque année, la Communauté de Communes accompagne entre 14 et 80 porteurs de projets. Reconnue comme porte d'entrée incontournable sur le territoire, elle assure l'accueil, le conseil et l'orientation des créateurs d'activité.

En 2024, elle a soutenu 14 créations d'entreprises à travers des entretiens personnalisés pour structurer les projets (type d'activité, aspects juridiques, étude de marché, financement, statuts ...). La Communauté de Communes facilite aussi l'installation des nouvelles activités en présentant l'environnement économique local et en dirigeant les porteurs vers les interlocuteurs adaptés.

Des partenariats sont noués avec des acteurs clés tels que les chambres consulaires, Initiative Vallée de la Drome Diois (IVDD) ou encore l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie). En 2024, IVDD a permis 5 créations et 4 reprises d'entreprises, ainsi que 3 accompagnements d'entreprises en croissance, représentant 37 emplois et 125 000 € de prêts.



L'entreprise **Mekong**, spécialisée dans la fabrication de packrafts 100 % français, est implantée à l'usine vivante, à proximité de la rivière Drôme. Depuis sa création, elle bénéficie du soutien de la Communauté de Communes, qui l'a accompagné tout au long de ses différentes étapes de développement. Aujourd'hui, une équipe passionnée de onze personnes, issues de profils variés, œuvre pour assurer la pérennité de ce projet en Cœur de Drôme.

ANIMER LE TISSU ÉCONOMIQUE

Soutien aux entreprises existantes

En 2024, la Communauté de Communes a conseillé et accompagné 98 entreprises sur des problématiques et des sujets aussi variés que l'organisation interne, les investissements, la recherche de nouveaux marchés, la gestion des ressources humaines ...

MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Orientation vers les dispositifs de soutien financier

La Communauté de Communes soutient activement les entreprises du territoire en les orientant et en les accompagnant dans leurs démarches vers les politiques contractuelles de l'Europe, de l'État et de la Région. Ces dispositifs permettent aux entreprises de bénéficier de soutiens financiers pour des projets de recherche et développement, d'investissements matériels, ainsi que pour la gestion des ressources humaines.

Exemple de mobilisation des fonds de revitalisation

Grâce à la mobilisation du fonds de revitalisation ITM Intermarché, la Communauté de Communes a soutenu 20 entreprises et contribué à la création de 65 emplois au cours des trois dernières années. Un total de 138 300 € d'aides directes ont été versées aux entreprises, complété par près de 315 000 € de prêts à taux zéro et 18 000 € de conseils externes. Enfin, 38 090 € ont pu être versés aux entreprises dans le cadre de projets structurants pour le territoire.

ACCOMPAGNER LES PROJETS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Service Public Intercommunal de l'Énergie :

un soutien à la rénovation thermique des logements et à l'emploi local

Le Service Public Intercommunal de l'Énergie (SPIE) accompagne les habitants des trois Communautés de Communes de la vallée dans leurs projets de rénovation thermique. Il propose un appui à la définition des travaux ainsi qu'à la mobilisation des aides financières.

Grâce à ce service, en 2024, près de 2 millions d'euros d'aides ont été attribuées aux ménages de la Communauté de Communes. Ces financements permettent de générer plus de 4 millions d'euros de travaux. En favorisant l'activité des entreprises locales, ces projets contribuent au maintien d'environ 30 emplois à temps plein et participent ainsi au dynamisme économique et à la création d'emplois durables.



Le Service Public Intercommunal de l'Énergie a pour missions d'accompagner les particuliers pour des besoins de conseils techniques, des dispositifs d'aides et des solutions adaptées à leurs projets de rénovation énergétique. En apportant son expertise technique sur le territoire et en permettant aux particuliers de réaliser leurs travaux de rénovation, il contribue au développement des entreprises locales du secteur de l'énergie comme Valdrome chauffage. Son action permet de renforcer l'offre de services disponibles, d'accompagner la montée en compétence des professionnels et de soutenir la dynamique économique locale autour de la transition énergétique.

Transition énergétique pour les entreprises

Afin de répondre à ses ambitions en matière de transition écologique et énergétique, l'un des projets phares de la Communauté de Communes est l'accompagnement des porteurs de projets privés et publics dans le développement de la production d'énergies renouvelables, notamment photovoltaïque. L'enjeu est de produire de l'énergie renouvelable pour concourir à l'indépendance énergétique de notre territoire et de créer de la richesse locale. Pour les entreprises, l'autoconsommation leur permet de sécuriser une partie de leur approvisionnement en électricité, à un coût stable et moins élevé, et d'optimiser leur compétitivité.

ACCOMPAGNER LES PROJETS SUR LA TRANSITION

Soutien vers les développements de filières

Comme elle l'a fait pour la filière chanvre avec les agriculteurs, la Communauté de Communes soutient et dynamise un projet innovant de filière locale de recyclage plastique, intitulé « Paillettes », rassemblant des acteurs économiques et sociaux de la vallée. Dans le cadre de son engagement en faveur de l'économie circulaire, l'intercommunalité mène également des actions visant à promouvoir et valoriser le réemploi et la réparation sur son territoire.

Économie circulaire

Dans le cadre de sa politique ambitieuse en matière de prévention des déchets, la Communauté de communes a lancé un appel à projets afin de soutenir les initiatives locales engagées dans l'économie circulaire. Cette démarche a suscité un vif intérêt, avec 7 acteurs locaux répondant à l'appel et proposant des projets concrets pour une gestion plus durable des ressources.

En mobilisant les forces vives du territoire, la Communauté de Communes affirme sa volonté d'être un acteur moteur de la transition écologique et d'encourager des pratiques plus durables au service de tous.

